

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT- LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

À METTRE DANS VOTRE AGENDA

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 6 AVRIL 2021 À 20H

SERA À HUIS CLOS

EN RAISON DES MESURES GOUVERNEMENTALES

IMPORTANT DE VOUS INSCRIRE À PARTIR DU 1^{er} AVRIL 2021



RECYCLER
éduquer, recycler

ENCOMBRANTS

!!! seulement une collecte d'encombrants en 2021 !!!

Inscription **OBLIGATOIRE** d'ici le 1^{er} mai 2021

www.ridt.ca

ou par téléphone 418-853-2220 ou 1-866-789-RIDT

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Ce service est disponible seulement pour les résidences et les chalets.

Certaines conditions s'appliquent, consultez notre site web pour plus de détails.



HORAIRE ESTIVALE ÉCOCENTRE / TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC

À PARTIR DU 12 AVRIL JUSQU'AU 28 NOVEMBRE 2021

LUNDI FERMÉ	MARDI 8h à 12h 13h à 16h	MERCREDI FERMÉ	JEUDI 13h à 16h	VENDREDI 8h à 12h 13h à 16h	SAMEDI 8h à 12h 13h à 16h
----------------	--------------------------------	-------------------	--------------------	-----------------------------------	---------------------------------



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0

Le 6 avril 2021

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars**
- 5- **Suivi des dossiers**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance**
- 8- **Affaires financières**
 - a. Révocation – Mutuelle prévention Groupe ACCisst
 - b. Adhésion mutuelle de prévention FQM – Prévention
 - c. Modification régime de retraite employé – FTQ
 - d. Subvention – borne électrique résidentielle
 - e. Résolution – Accompagnement MAMH pour plan d'action CMQ
 - f. Résolution – Adhésion clicSÉQUR du Ministère Revenu
- 9- **Loisirs, cultures et vie communautaire**
 - a. Signature protocole d'entente - Programme Nouveaux Horizons
 - b. Entente d'entreposage d'urgence – Collection muséale Aster
 - c. Projet – Distribution de plants d'arbres 2021
 - d. Demande citoyenne dons de meuble – Résidences A. Parent
 - e. Résolution – Appel de projet Soutien initiatives culturelles MRC Témiscouata
- 10- **Travaux publics**
 - a. Modification système d'alarme – Stanley Sécurité
 - b. Résolution – acquisition calcium pour abat-poussière
 - c. Soumission – Pièces pour balai de rue
- 11- **Urbanisme**
 - a. Démolition bâtiment – Camping du Lac Dole
- 12- **Sécurité incendie**
 - a. Résolution – Formation pompiers
 - b. Demande – Relocalisation du dépôt d'équipements SOPFEU et aire d'atterrissage hélicoptère
- 13- **Santé bien-être et Hygiène du milieu**
 - a. Soumission – Analyse des eaux usées
- 14- **Varia**
- 15- **Période de questions**
- 16- **Levée de l'assemblée**

Infos de votre mairesse

Bonjour,

Il y a quelques semaines, je soulignais le travail des travaux publics au niveau des médias sociaux. Je tiens à les remercier de leur travail et leur assiduité pour maintenir notre réseau routier. La température n'est pas toujours de leur côté. Nous avons une équipe travaillante. Merci encore!!

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos trois recrues au sein de la brigade incendie soient :

Messieurs Hugo Landry, William Daudelin et Louis-Maxime Marquis.

Je vous souhaite une belle carrière à la brigade 34.

Je veux vous souhaiter un bon temps de Pâques, les journées rallongent et la chaleur revient.....

Et pour terminer une belle saison au Serres de la Savane.

La prochaine séance de conseil sera le 6 avril à 20H00 sera à huis clos en raison des mesures gouvernementales.

Sonia Larrivée, maire

Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé vendredi 2 avril et lundi 5 avril en raison du congé de Pâques. Le bureau sera ouvert mardi 6 avril 2021 dès 8h30.

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas le deuxième versement de taxes municipales pour le 30 avril prochain. Merci de votre collaboration.

CHANGEMENT DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE AU NIVEAU DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX



Dorénavant quand vous appelez au 418-854-2260, une boîte vocale vous demande de composer le poste de la personne que vous voulez rejoindre. Ce système s'applique au bureau municipal, au Centre des loisirs, à la Bibliothèque.

Voici les numéros de postes pour rejoindre les personnes suivantes :

Sonia Larrivée, maire poste 100
Dominique Michaud, directrice générale / secrétaire trésorière poste 101
Marie-Josée Corbin, secrétaire trésorière adjointe, poste 102
Diane Bossé, coordonnatrice en loisirs, poste 103
Lise Beaulieu, inspectrice régionale, poste 106
Centre des loisirs, poste 104
Bibliothèque, poste 105

NOUVEAU SERVICE BUREAU MUNICIPAL

La municipalité désire informer toute la population qu'elle offre dès maintenant au bureau le service de terminal de paiement automatique par carte de débit. Ce nouveau service facilitera vos paiements lors de votre visite au bureau municipal.



REMERCIEMENTS

La municipalité désire remercier monsieur Johnny Aubin pour le beau travail que vous avez fait cet hiver pour l'entretien de la patinoire dans des conditions qui n'ont pas été facile.

Vous avez accompli avec beaucoup de cœur ce défi et nous espérons que vous allez être de retour l'an prochain.

Votre grande générosité a été très apprécié de tous les utilisateurs.

RAPPEL... RAPPEL...

RÈGLEMENTATION PROVINCIALE

SUR L'ENCADREMENT DES CHIENS



N'oubliez pas de faire l'enregistrement de votre chien. Un formulaire doit obligatoirement être complété par le propriétaire afin de déclarer certaines informations relatives à l'animal. Vous devez passer au bureau municipal au 95, rue Saint-Charles pour vous le procurer et rencontrer madame Lise Beaulieu, inspectrice municipale régionale. Elle est présente les mardis et mercredis. Le coût pour l'enregistrement d'un chien est de 10\$ par inscription/par année.

ABRI D'HIVER



La date limite pour enlever votre abri d'hiver est le 1^{er} mai 2021.

AUX PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS À LOUER OU MAISON À VENDRE...

La MRC du Témiscouata offre à tous les propriétaires de logements à louer et des maisons à vendre, une nouvelle plateforme interactive. Elle permet d'afficher tous les logements disponibles au même endroit.

Il est possible d'afficher tout type d'habitation à louer, que ce soit un appartement, une maison ou encore une chambre. C'est l'occasion idéale de mettre en valeur vos logements disponibles afin de trouver preneur.

Voici le lien pour aller vous inscrire : <https://trama.link/logementtemis>



TRANSPORT ADOPTÉ ET COLLECTIF DE TÉMISCOUATA

Voici les informations concernant les tarifs à jour provenant du Transport adapté collectif de Témiscoaut. Vous devez réserver votre place 24 heures à l'avance au 418-899-2189 ou par courriel : accueil@transportroulami.ca ou direction@transportroulami.ca

Transport adapté Pour être admissible toute personne ayant une incapacité significative et persistante, sujette à rencontrer des obstacles dans ses déplacements.

2 \$ dans la même municipalité	3 \$ pour 20 km et moins
4 \$ pour 21 km et plus	5 \$ pour plus de 50 km

Transport collectif : Pour être admissible toute personne qui désire bénéficier d'un service de transport et qui ne fait pas partie du volet adapté.

4 \$ pour un aller simple	8 \$ pour un aller-retour
15 \$ pour un livret de 4 billets (3.75 \$ l'unité)	

Transport Inter-MRC Pour être admissible toute personne qui désire se déplacer du Témiscouata vers Rivière-du-Loup. Cinq points d'embarquements au Témiscoaut et six points à Rivière-du-Loup.

10 \$ aller simple	20 \$ aller-retour
--------------------	--------------------

Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

En raison des mesures gouvernementales, la réunion qui était prévue le 8 avril est ANNULÉE. Merci de votre compréhension.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

La situation (COVID) ne nous permet pas encore à procéder à faire nos assemblées générales annuelles. Alors nous patientions.

Nous souhaitons à tous nos membres et amis (es) « Joyeuses Pâques ».

Pleins de soleil peut-être sera-t-elle cette lumière tant attendu au bout du tunnel !

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2021

Voici les dates du camp de jour d'été 2021 qui se déroulera du lundi 28 juin au jeudi 12 août 2021. Le camp de jour s'adresse à tous les enfants de 5 à 12 ans. Important que votre enfant est 5 ans avant le 30 juin 2021.

La période d'inscription aura lieu du 26 mai au 3 juin prochain. Surveillez les informations bientôt sur les sites Facebook de la municipalité et du comité des loisirs.

ACCÈS À LA PISTE DE PUMTRACK

Bientôt les adeptes de vélo vont pouvoir venir pratiquer leur sport sur la piste de pumtrack. Nous vous demandons d'être vigilants et surtout prudents parce qu'à certains endroits nous devons la retravailler pour qu'elle soit plus sécuritaire. S'il y a des commentaires pour améliorer, nous sommes ouverts à les écouter.

Merci de votre compréhension !

ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE TÉMISCOUATA (ABMT)



INSCRIPTION 2021

L'association de baseball mineur de Témiscouata invite les nouveaux et anciens joueurs à s'inscrire en ligne jusqu'au 9 mai 2021 sur le site web suivant : <https://bit.ly/3cOCBgr> ou en se rendant sur la page Facebook de l'ABMT.

Après le 9 mai, il en coûtera 30 \$ de plus pour s'inscrire. Puis, l'Association du baseball mineur de Témiscouata ne pourra pas garantir une place dans une équipe lors d'une inscription tardive.

Tarifs :

Rallye Cap (2014-2017): 80 \$

Pee-Wee (2008-2009): 160 \$

Atome (2012-2013): 125 \$

Bantam: (2006-2007): 160 \$

Moustique (2010-2011): 160 \$

Midget (2003 à 2005): 160 \$

Pour information : Éric Dion au baseballmineurtemis@hotmail.com

Du 18 au 24 avril 2021

Semaine de l'action bénévole

La Semaine de l'action bénévole est l'occasion de célébrer et de reconnaître nos bénévoles. Profitons-en pour le faire chiquement puisque les bénévoles le méritent!

Tous comme le nœud papillon, l'action bénévole ne se démode jamais et elle est accessible à tous jeunes, aînés, hommes, femmes, enfants de toutes les origines, de tous les milieux et dans toutes les communautés. Les quatre carrés de couleur formant un plus grand carré témoigne de la force de s'unir autour de l'action bénévole et de l'esprit de groupe dégagé par les bénévoles. Le plus grand carré quant à lui souligne la stabilité et la solidité des communautés issues des actions quotidiennes des bénévoles qui y oeuvrent.

La Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! REMERCIE tous ses bénévoles. Vous êtes la force collective d'aujourd'hui et de demain, votre implication est vitale pour le bien-être de notre communauté.



CLINIQUE DE VACCINATION / COVID-19

Le Centre d'action bénévole offre de l'accompagnement et du transport aux personnes pour leur rendez-vous à la clinique de vaccination.

Voici les critères d'admissibilités :

- Être résident (e) des municipalités desservie par le comité.
- Être une personne vivant une perte d'autonomie permanente ou temporaire, ayant besoin d'accompagnement.
- Le service s'adresse présentement aux personnes de 80 ans et plus, en évolution au cours des prochains mois, allant jusqu'aux personnes de 65 ans.
- N'avoir personne dans son entourage pour vous accompagner (parent, ami, conjoint).
- Avoir un rendez-vous pour la vaccination à la COVID-19.

Pour toute demande d'accompagnement transport dans la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, veuillez contacter madame Marie-Jeanne Ducas au 418-854-3921.

La campagne de vaccination massive qui est présentement en vigueur dans la région se tient à l'église catholique Saint-Mat à Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano. La prise de rendez-vous est possible, d'abord pour les personnes de 65 ans et plus, sur le site quebec.ca/vaccinCOVID ou par téléphone au 1-877-644-4545.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ VENDREDI SAINT	3
4 JOYEUSES PÂQUES	5 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	6 OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL 8H30 Séance du conseil municipal à 20h à HUIS CLOS	7 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	8	9	10
11	12	13	14 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	15	16	17
18	19	20	21 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	22	23	24
25	26	27	28 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	29	30 2e versement de taxes municipales	